



## COMITE DIRECTEUR

### PROCES-VERBAL

#### Réunion du jeudi 06 novembre 2025

Sous la présidence de M. Philippe SURMON

**Présents-tes :** - MM. Fabrice BEN BOUAZZA (jusqu'à 19h20) - Jean Jacques BENGUIGUI - Karl BERKEMAL - Akim BOUZIDI - Olivier FOURRIER - Francis MARTIN - Jacques MENDY - Nuno Filipe MIGUEL - Sofiane OUAHRANI – Fred VENTURA

**Présents-tes en Visio :** Mmes Nadia HAOUA - Nathalie SEVENO – MM. Jean BLEHOUIN - Jérémie DELATTRE - Rodolphe LOPES

**Excusés-ées :** Mme Albane SARTORIUS – MM. Mustapha BEN AYED - Gilles POSTERNAK - Nicolas POUILLY - André Paul TROUDART

**Assistant :** MM. Marc VINCENTI, Directeur Administratif - Hamid BELMAHI, Directeur Administratif Adjoint - Patricio D'AMICO, CTD PPF (en visio) – Michaël AKPOLI (en visio)

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint le Président Philippe SURMON ouvre la séance à 19h00.

*Le Président informe que les prochaines réunions du Comité Directeur se feront à 100% présentiel. Les réunions sont planifiées en début de saison. Il n'y aura donc plus de lien de connexion envoyé sauf pour des cas exceptionnels.*

#### 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 25/09/2025 :

Le procès-verbal de la réunion du 26/06/2025 est adopté à l'unanimité.

#### 2- Point sur la technique :

*Intervention de M. Patricio D'AMICO, CTD PPF*

#### Détections – Sélections

M. Patricio D'AMICO fait un point sur les interdistricts qui se sont déroulés pendant les vacances de la Toussaint :

- 28/10/2025 : Interdistrict U14F : 1 Victoire et 2 Défaites
- 30/10/2025 : Interdistrict U15 : 1 Victoire – 1 Nul – 1 Défaite
- 31/10/2025 : Interdistrict U15F : 3 Victoires

Il informe que les détections U14 ont débuté.

Il ajoute que la commission technique commence à prendre forme et que les personnes recrutées au dernier CD sont impliquées aux différentes actions techniques du district.

## Formations

M. Marc VINCENTI présente les différentes formations effectuées depuis la dernière réunion du Comité Directeur :

CFI TOUSSAINT							
Categorie	Date	Nbs	Femmes	Bloc 2	Stade	Formateur 1	Formateur 2
U6-U9 (-23 ans)	20/10/2025	25	4	23/12/2025	Tour a Para	Lazare Broohm	Filipe Alves
Module GDB	22/10/2025	8	3	23/10/2025	Carpentier	Cedric Florentin	Meydi Mbarek
U6-U9	23/10/2025	19	1	22/12/2025	Tour a Para	Jean blehouin	Kevin Labonne
U10-U13	24/10/2025	26	0	23/12/2025	Tour a Para	Lazare Broohm	Jean blehouin
U14-U19	27/10/2025	24	0	22/12/2025	Tour a Para	Filipe Alves	Jean blehouin
SENIORS	30/10/2025	22	2	23/12/2025	Tour a Para	Jean blehouin	Lazare Broohm
		124	10				

CERTIFICATION EN LIGNE						
Categorie	Date	NBS	NBS D75	Femmes	Admis	
U6-U9	21/10 au 24/10	8	5	1	1	
U10-U13	21/10 au 24/10	9	7	0	5	
U14-U19	21/10 au 24/10	10	10	0	6	
SENIORS	21/10 au 24/10	2	1	0	1	
		29	23	1	13	

Prochaines formations :

- 20/11/2025 et 11/12/2025 : CFI U10-U13 à Déjerine avec l'accord du PFC
- 18/12/2025 : CFI U10-U13 - Journée 2
- 22/12/2025 : CFI U6-U9 + CFI U14-U19 – Journée 2 – CFI U10-U13 – Journée 1
- 23/12/2025 : CFI U6-U9 + CFI U10-U13 + CFI Seniors – Journée 2

A noter, que le district va réaliser une formation CFI U10-U13 100% Féminine le 22/12/2025 à la demande de la FONDACTION et en coopération avec la DTN.

M. Jean-Jacques BENGUIGUI précise que les certifications des anciennes formations « CFI » prendront fin à l'issue de la saison 2026/2027. Il souligne donc la nécessité pour le District d'organiser un nombre maximal de sessions de certification afin de permettre aux personnes en retard d'obtenir leur diplôme.

En réponse, M. Patricio D'AMICO indique que ces certifications sont programmées à la demande, tout en précisant que des dates seront prochainement proposées aux clubs.

### **3- Vie du district :**

#### **- Informations du Président :**

- Informe qu'à la suite de la démission de M. Jean-Jacques BENGUIGUI du bureau, il convient de procéder à son remplacement.

Après échange, il est décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

- Informe que le contingent de volontaires en service civique (45) a été entièrement attribué aux clubs. Une demande sera formulée auprès de la SDJS 75 afin d'obtenir un contingent supplémentaire.
- Informe que le remboursement des gouters par les clubs qui reçoivent les plateaux est renouvelé. Le club doit l'inscrire sur son compte rendu de plateau et adressé une facture/ticket de caisse.

**- Point sur les licenciés :**

*Intervention de Marc VINCENTI, Directeur Administratif*

Ce dernier présente les différents tableaux extraits de l'outil fédéral :

District	Nb licenciés										n-1 30/06/2025
	09/09/2022 (n-3)	09/09/2023 (n-2)	09/09/2024 (n-1)	09/09/2025	Évol. en %	24/09/2025	31/10/2025	31/10/2024	Évol. en %	05/11/2025	
75	9526	10947	12543	14273	13%	20162	25513	25026	2%	25734	29916
77	15417	17873	21856	21166	-3%	33221	42974	42888	0,20%	43151	48798
78	21215	22409	25985	24408	-6%	34906	42410	42314	0,20%	42707	47230
91	13671	15932	18874	18482	-2%	29099	37653	37641	0,03%	37918	42525
92	14234	15305	18451	16911	-9%	25147	31481	32799	-4%	31742	37385
93	13500	12967	16375	16535	-1%	25669	33994	35242	-4%	34298	41607
94	11599	11948	13843	13423	-3%	20649	29277	29496	-1%	29635	35177
95	17113	17986	20169	19762	-2%	30041	37842	37863	-0,06%	38186	42501

Nous poursuivons une dynamique positive et devrions atteindre un nombre de licenciés équivalent à celui de la saison précédente (29 916).

Il est toutefois rappelé que le blocage des licences des mineurs isolés entraîne une perte d'environ une centaine de licences et, surtout, prive certains jeunes de la possibilité de pratiquer le football.

Un éclaircissement sera demandé auprès de la FFF à ce sujet.

**- Point sur les commissions :**

M. Marc VINCENTI, Directeur Administratif propose de nommer :

- M. Meidy M'BAREK (Paris 13 Atletico) : Commission Technique
- M. Mehdi HAMDANI (St Brice FC) : Commission Technique

**Le Comité Directeur approuve ces propositions.**

**- Point financier du district :**

*Intervention de M. Francis MARTIN, Trésorier Général*

Les comptes du district se portent bien, nous avons actuellement 50000 euros sur nos comptes.

Le Commissaire aux Comptes a validé les comptes du district arrêtés au 30/06/2025 et sera présent à l'AG.

Le premier relevé compte club de la saison a été adressé aux clubs le 27/10/2025 pour une échéance au 17/11/2025.

A partir du 18/11/2025, une dernière relance sera envoyée pour paiement immédiat, au 21/11/2025, un point sera fait et les clubs encore débiteurs auront leur dossier transmis aux différentes commissions d'organisation pour application de l'article 3.5 des RSG du district (-1 point en moins au classement pour chaque match des équipes seniors).

**Le Comité Directeur donne son accord.**

**- Partenariat :**

**Soirée des partenaires :**

A l'instar de la saison dernière, le district va organiser une soirée des partenaires.

L'idée du projet est que chaque partenaire du district vienne avec une société qui pourrait devenir notre partenaire. Elle se fera au district pour minimiser les coûts (2000/3000 euros).

La date n'est pas encore arrêtée mais elle devrait se dérouler mi-décembre.

## Projet « Un cahier pour les vacances » :

L'objectif de ce projet est de fournir un cahier de vacances pour chaque jeune joueur (10 à 13 ans) d'un club parisien représentant 6700 enfants.

Pour minimiser les coûts (diviser par deux), il est proposé que ce projet soit porté uniquement sur une seule catégorie pour la première saison.

Le projet est estimé dans un premier temps à 10 000 euros et nous devons payer un acompte de 50% avant impression soit avant le 15/12/2025. La durée de l'impression est de 3 mois.

L'idée est de le faire financer par des partenaires en contrepartie d'une mention / d'une pub sur le cahier de vacances.

Une plaquette va être réalisée pour la présenter aux éventuels financeurs.

Un dossier a été envoyé à la Région pour une demande de subvention à hauteur de 5000 euros.

**Les membres du Comité Directeur donnent leur accord pour un montant de 10 000 euros (une catégorie), étant précisé que le district devra rechercher des financeurs.**

## - Courier des clubs :

### **Demandes de participation au challenge U13 :**

Les clubs de Paris Alésia FC et du Paris FC ont sollicité leur participation au Challenge U13 pour la saison en cours, ne disposant pas d'équipe U13 engagée dans le critérium départemental.

Concernant le club de Paris Alésia FC, celui-ci ayant une équipe engagée dans le critérium U12, **le Comité Directeur donne son accord pour que l'équipe U12 du club participe au Challenge U13.**

S'agissant du club de Paris FC, disposant d'une équipe engagée dans le critérium régional U13, **le Comité Directeur informe le club que cette équipe est autorisée à participer au Challenge U13, conformément au règlement de la compétition.**

## - Facturation des visites des terrains pour classement par la CDTIS et la CRTIS :

Le Directeur Administratif présente un tableau récapitulatif des installations sportives et des clubs utilisateurs sur les week-ends.

La CDTIS sollicite un positionnement du Comité Directeur afin de déterminer quel club doit être facturé lors d'une visite de classement réalisée par la CDTIS et la CRTIS.

Après échanges, et considérant que la facturation de cette prestation relève de la Ligue, **le Comité Directeur décide de maintenir le dispositif actuel, à savoir le partage des frais entre les clubs utilisateurs.**

## **4- Point sur l'Arbitrage :**

*Intervention de M. Michaël AKPOLI, Président de la CDA*

Ce dernier fait un point sur les Formations Initiales à l'Arbitrage :

Au terme des FIA organisées depuis le début de saison :

- FIA 1 - 13/14/20/21 septembre 2025 : 13 admis dont deux en attente d'observation (une qui est blessée, l'autre étant absent à son premier match, ne donne plus signe de vie depuis. Il est du 91)
- FIA 2 – 4/5/11/12 octobre 2025 : 17 admis 15 observés, deux programmés.

Les prochaines FIA :

- FIA 3 - 8/9/15/16 novembre 2025
- FIA 4 - 6/7/13/14 décembre 2025

M. Michaël AKPOLI rappelle aux membres du CD qu'avec le nouveau format des FIA, la clôture des inscriptions se fera une semaine avant la date de début de la formation afin de laisser le temps aux apprenants pour réaliser les modules en ligne.

Des membres du CD demandent des explications sur le coût de la formation qui a évolué de 90 à 140€. Le coût de la formation n'est pas fixé par le District mais par la Direction de l'Arbitrage qui centralise aussi les inscriptions via l'IR2F. Depuis la saison dernière, le district n'a plus la main sur les FIA. Il rappelle que 15€ de bon de formation est mis en place si le candidat va au bout de la formation.

M. Jérémie Delattre rapporte que des arbitres de son club ont sollicité des dotations (pécuniaires ou matérielles) en invoquant les conseils présumés d'observateurs du district, faits appuyés par d'autres membres du CD.

M. Michaël AKPOLI informe que l'accompagnement des arbitres relève de la responsabilité exclusive des clubs, et que la CDA n'a pas à intervenir sur les avantages qu'ils leur accordent.

Toutefois, la CDA recommande fortement aux clubs d'intégrer pleinement les arbitres à la vie associative.

## 5- Assemblées Générales :

*Intervention de M. Marc VINCENTI, Directeur Administratif*

Il informe qu'elles vont se dérouler le 6 décembre 2025 à 9h30 au salon VIP de la Halle du Gymnase Carpentier. Il est présenté :

- L'ordre du jour de l'AGO et de l'AGE
- Les comptes arrêtés au 30/06/2025
- Les budgets prévisionnels
- Les rapports du CAC

Lors de cette Assemblée, une tablette sera remise uniquement aux clubs présents et remis ultérieurement aux clubs représentés avec une date butoir au 21/12. Les clubs absents n'auront pas de tablette.

**Le Comité Directeur donne son accord.**

## 6- Tour de table :

Le Directeur administratif du District indique qu'aucune question écrite ne lui a été adressée.

M. Nuno MIGUEL précise que le District devra organiser une formation à destination des Référents Prévention Sécurité des clubs.

M. Hamid BELMAHI informe que deux membres du District ont été distingués par la médaille de la Jeunesse et des Sports : la médaille d'argent a été attribuée à M. Gilles POSTERNAK et la médaille de bronze à M. Jean-Jacques BENGUIGUI.

M. Philippe SURMON sollicite M. Jacques MENDY afin qu'il présente aux membres du Comité un bref compte rendu de la réunion de la Commission d'Éthique, qui s'est tenue le 04/11/2025.

M. Olivier FOURRIER rappelle que les clubs doivent signaler à la Commission départementale des terrains les anomalies rencontrées, afin qu'elles puissent être examinées et traitées en commission.

Le Président considérant que l'ordre du jour est épuisé, lève la séance à 21h10.

**Prochaine réunion du Comité Directeur le 18 décembre 2025 à 19h00.**

Philippe SURMON,  
Président

Marc VINCENTI,  
Directeur Administratif